



**Rapport Annuel
2009/2010**



Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	3
Rapport du Conseil d'Administration	5
Présentation du groupe	5
Evènements majeurs dans le groupe en 2009/2010	5
Périmètre de consolidation	6
Chiffres-clés de l'exercice	7
Rapport sur nos activités	9
Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2009/2010 et perspectives pour 2010/2011)	9
Bundaberg Sugar (Australie)	11
Groupe Sucrier (Belgique)	13
Iscal Sugar (Belgique)	14
Compagnie Sucrière (R.D.Congo)	15
Galactic (Belgique)	15
Devolder (Belgique)	15
Socagrim (R.D.Congo)	16
SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	16
Situation financière	18
Commentaires sur les comptes consolidés	18
Commentaires sur les comptes annuels	20
Affectations et prélèvements, élections statutaires	23
Affectations et prélèvements	23
Elections statutaires	23
Informations complémentaires	23
Risques et incertitudes	23
Environnement, personnel, clients	24
Autres informations	24
ANNEXES	26-52
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2010	26-37
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	26-34
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	35-39
Rapport du Commissaire	41
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2010	42-52
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	42-51
Rapport du Commissaire	52



Conseil d'Administration

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven ⁽¹⁾	Administrateur
Baron De Keuneleer ⁽¹⁾	Administrateur
Madame Claude Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens ⁽¹⁾	Administrateur
Comte Maurice Lippens	Administrateur
Monsieur Yves Boël	Président honoraire

⁽¹⁾ membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof



Noix de macadam



Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingtième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2010, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités.

Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Finasucre, par le biais de sa filiale Galactic, est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. Elle entreprend aussi des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, au Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2010, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 456 millions et a un actif net de € 367 millions. Le groupe emploie 3.631 personnes dans le monde de manière permanente et environ 2.200 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 971.206 tonnes de sucre.

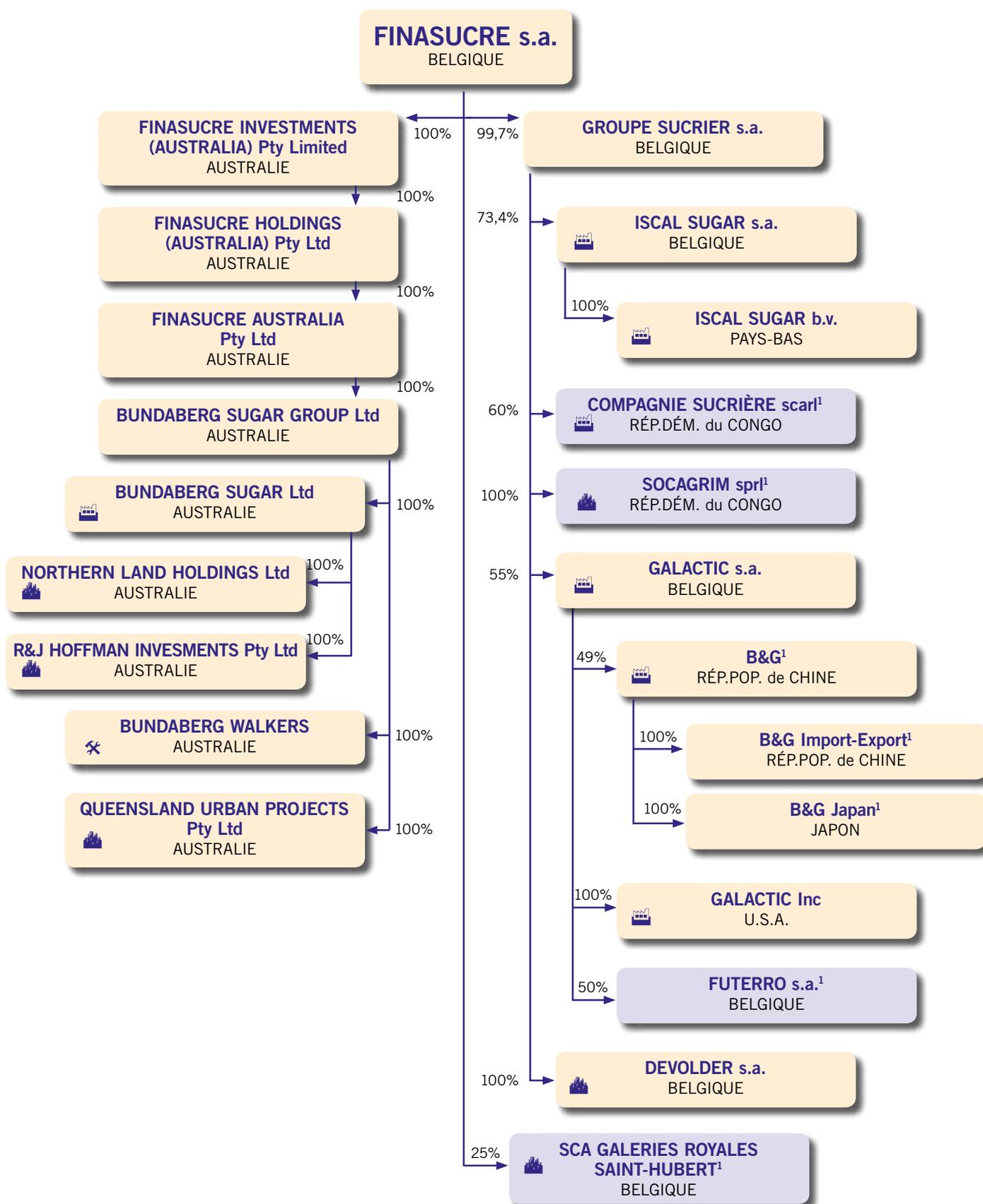
Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre poursuit le développement de cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

Le groupe exploite une concession de 11.698 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède en Australie 17.400 hectares de terres agricoles, ainsi que 4.400 hectares de terrains avec un potentiel de développement. Finasucre désire se diversifier dans différents secteurs de l'immobilier.

Evènements majeurs dans le groupe en 2009/2010

- Rachat par Finasucre, en décembre 2009, de 20% de ses actions propres et annulation immédiate de celles-ci
- Prise d'une participation de 25% dans les Galeries Royales Saint Hubert à Bruxelles.
- Campagne betteravière 2009 record en Belgique.
- Le groupe bénéficie de la forte hausse des prix mondiaux du sucre.
- Australie : raffermissement important de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'EUR.
- Développement international de Galactic et inauguration du pilote pour la production de PLA (Poly Lactic Acid).

Périmètre de consolidation au 31 mars 2010



■ Sociétés consolidées
■ Sociétés non consolidées

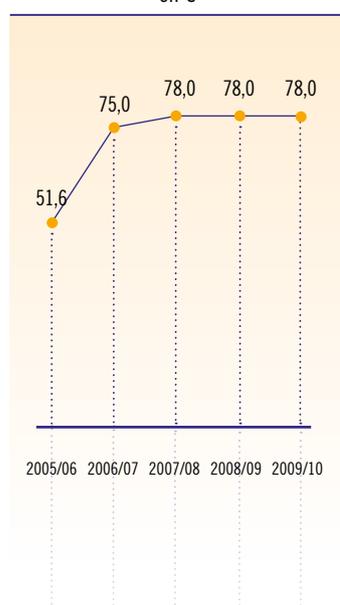
🏭 Sucres et dérivés
⚙️ Engineering
🏠 Immobilier

¹ Comptes au 31 décembre 2009

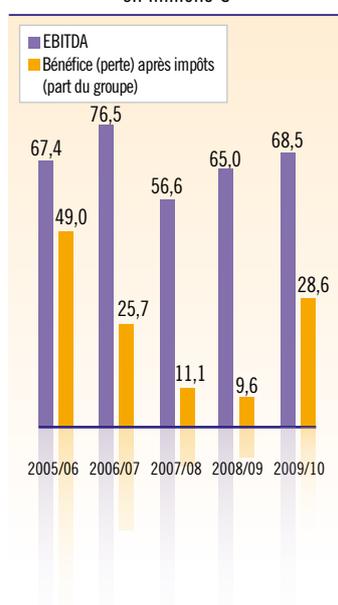
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €	GROUPE CONSOLIDÉ		FINASUCRE S.A.	
	2009/2010	2008/2009	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	456.011	389.982	-	-
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	68.537	65.014	-	-
Bénéfice courant avant impôts	47.607	41.006	14.269	6.380
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	28.587	9.644	-	-
Capitaux propres	366.600	368.725	221.182	289.803
Total de l'actif	560.263	584.558	229.646	301.183
Dividende net par action (en €)	-	-	78,00	78,00

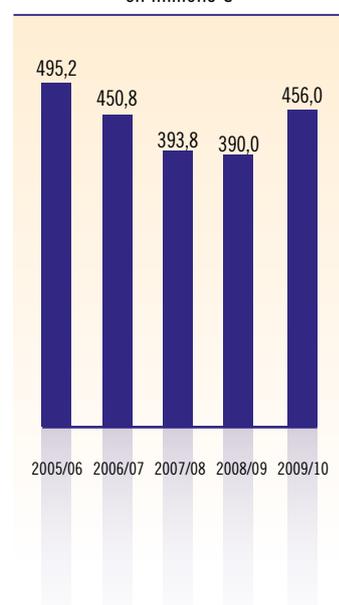
Dividende net par action
en €



EBITDA et résultats consolidés
en millions €



Chiffre d'affaires consolidé
en millions €



Betteraves



Rapport sur nos activités

Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2009/2010 et prévisions pour 2010/2011)

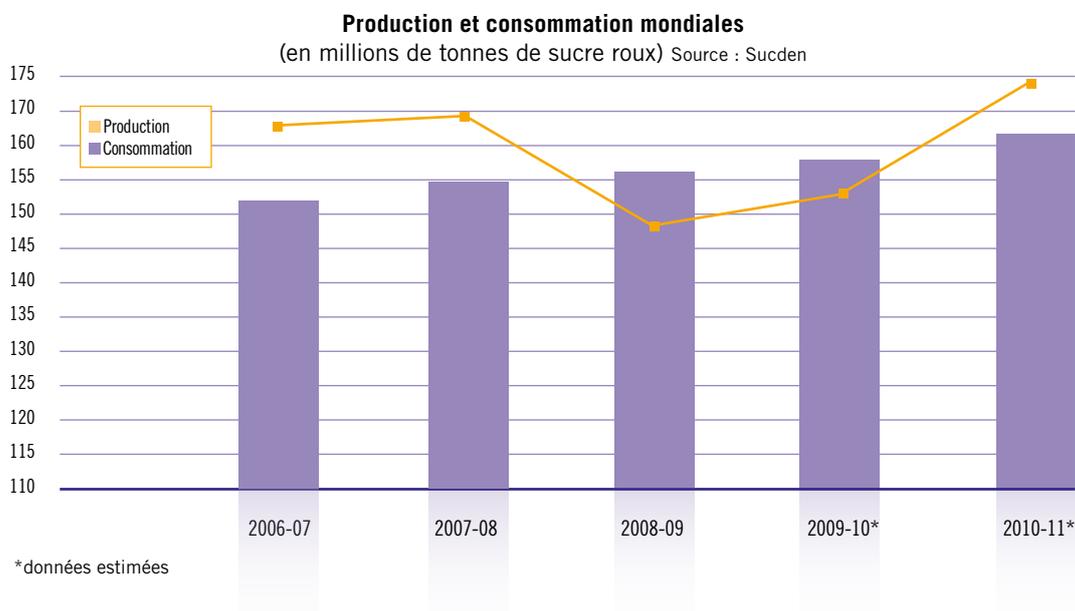
APERÇU QUANTITATIF

Après deux années consécutives en surplus, le marché mondial du sucre a connu une seconde année en déficit. Nous avons, à l'époque, évoqué comme principale cause probable une réduction de la production en Inde, qui est connue pour être l'élément déstabilisateur du marché mondial depuis plus d'une décennie.

L'industrie sucrière indienne, du fait de son importance politique, fait l'objet de régulations très complexes qui ne permettent pas au pays de stabiliser sa production. Ces dernières années, l'Inde a suivi un cycle d'excédent de production pendant deux saisons consécutives suivi d'un déficit de production pendant deux saisons consécutives. Bien que ce « cycle » soit maintenant bien assimilé par les analystes sucriers autour de la planète, l'ampleur des mouvements dans la production reste encore très difficilement quantifiable. Le nombre de fermiers très important sur des parcelles très petites, couplé à une opacité des instances sucrières indiennes, rend les prévisions très difficiles. Le moindre mouvement de la richesse de la canne ou du rendement à l'hectare a un impact très significatif sur les estimations. Les experts ne se sont d'ailleurs pas encore accordés sur une estimation de la production pour la campagne 2010/2011, mais il y a unanimité sur le fait que celle-ci devrait connaître un grand rebond.

Le Brésil a quant à lui été fidèle à lui-même et a permis au reste du monde d'importer son sucre. Par le passé, le facteur limitant de l'industrie brésilienne a été la capacité à traiter la canne à sucre, et cela c'est encore démontré durant cette campagne avec des conditions climatiques particulièrement défavorables pour la principale région du Centre Sud. Ces conditions n'ont pas permis de combler tout le déficit mondial et cela confirme que le marché mondial dépend très fortement de la production du Brésil pour s'approvisionner en sucre. Un autre constat qui s'impose en ce début de campagne 2010/2011 est que le report de canne de l'année précédente est énorme, et que dans des conditions météorologiques normales, le pays devrait significativement augmenter sa production. Il est à ce jour trop difficile d'avoir une idée précise de l'ampleur de cette augmentation étant donné les multiples facteurs (prix, conditions climatiques, décisions politiques sur l'éthanol, ...) qui vont l'influencer dans les prochains mois. Cela dit, force est de constater que la quantité de canne à sucre n'est pas le facteur limitant et que nos collègues brésiliens font désormais tourner leurs usines presque toute l'année ronde.

Enfin, le reste du monde semble être insignifiant pour la balance du marché mondial comparé à ce que sont le Brésil et l'Inde. Les campagnes ont été décevantes pour les principaux autres exportateurs tels que la Thaïlande ou l'Australie, et la Chine n'a pas connu une campagne particulièrement favorable non plus. En règle générale, tous les principaux importateurs ont consommé jusqu'au dernier grain dans le but de postposer l'achat de sucre sur le marché mondial et dans l'anticipation de meilleures récoltes dans leur pays ainsi que dans le reste du monde.





ÉVOLUTION DU PRIX MONDIAL

Le marché, ayant anticipé une réduction de production en Inde, a poussé le prix du sucre à la hausse dès le début de l'exercice sous revue. Le retour des fonds d'investissements spéculatifs sur le marché du sucre n'est évidemment pas étranger à ce phénomène, et les nouvelles provenant du Brésil sur les conditions climatiques ont contribué à faire flamber le prix. A l'aube des campagnes indienne et européenne, le prix du sucre avait atteint les 30 cts/livre, soit deux fois plus haut qu'au début de l'exercice sous revue.

Malheureusement, les bonnes nouvelles n'ont pas perduré après le passage de l'an et les gains qui avaient été réalisés sur 7-8 mois ont été réduits à néant en l'espace de 2 mois. Bien évidemment, la perspective d'une meilleure campagne 2010/2011 n'est pas étrangère à cette soudaine chute des cours mondiaux, mais certains événements ont très certainement contribué à saper le moral du marché. A ce titre, nous pouvons mentionner une meilleure récolte que prévue en Inde, l'exportation de 500.000 tonnes de sucre de l'Union Européenne (qui est structurellement devenue déficitaire) et le fait que des pays importateurs ont différé leurs achats de sucre. On mentionnera encore que les analystes ont énormément de difficultés à estimer le niveau réel des stocks des pays. Il se peut que ceux-ci aient été sous-évalués, ce qui pourrait expliquer cette apparente baisse de la demande.

Evolution des cours mondiaux du sucre roux
(en USD cents / livre) source : QSL



Quoi qu'il en soit, le marché mondial est aujourd'hui aux alentours de 15 cts/lb, ce qui est le niveau auquel nous avons commencé l'exercice sous revue. Les perspectives, comme expliqué ci-dessus, ne sont pas très encourageantes et il est probable que le marché s'oriente à la baisse du moins jusqu'à ce que le monde ait une opinion sur ce que la campagne 2011/2012 pourrait donner, particulièrement en Inde.

Bundaberg Sugar (Australie)

Comme anticipé l'année dernière, l'Australie est sortie de son ralentissement économique (on ne peut pas parler de crise) bien plus rapidement que les autres pays développés. La Chine et l'Inde sont des partenaires commerciaux cruciaux pour les matières premières qu'exporte l'Australie, et il apparaît évident, à l'étude de la santé économique du pays, que le ralentissement semble passé.

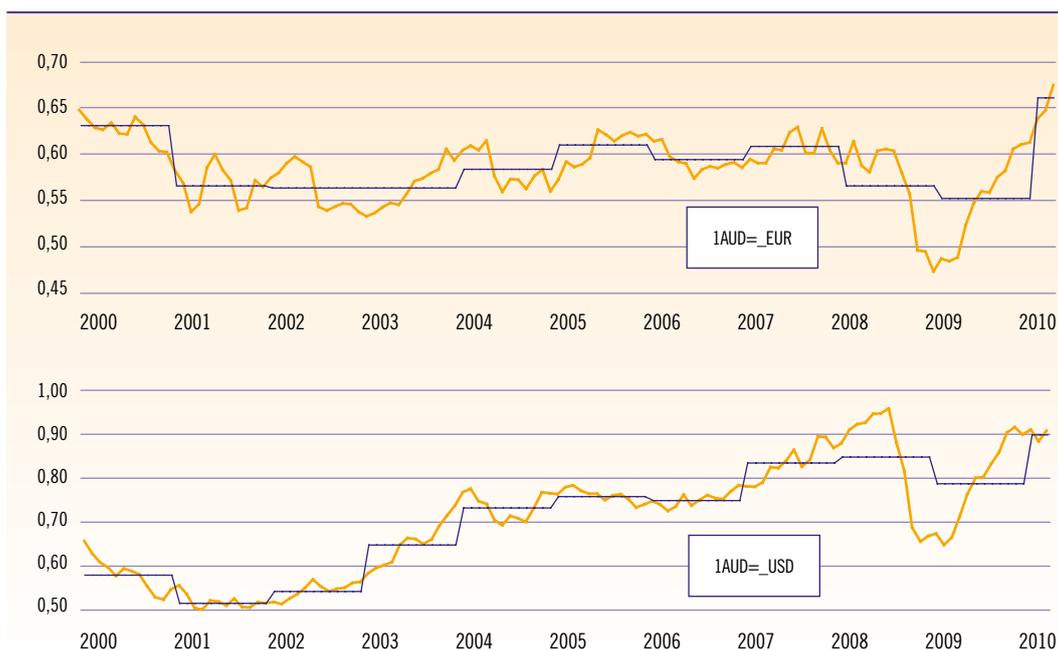
Le pays va clôturer son deuxième budget en déficit (AUD 57,1 milliards) et le gouvernement a présenté au parlement un troisième budget consécutif en déficit pour l'exercice 2010/2011 de AUD 40,7 milliards ou 2,9% de son P.I.B. Cela dit le gouvernement prévoit de retrouver l'équilibre sur l'exercice 2012/2013 et se propose de réduire les taux d'imposition des sociétés pour les exercices suivants. Malgré des budgets en déficit depuis deux ans, la dette australienne s'élève à AUD 118,5 milliards, soit à peine plus de 9,2% du P.I.B. Dans le même temps, le taux de chômage reste extrêmement faible (aux alentours des 5%) et l'inflation est très bien maîtrisée (2,9%). Dans un souci de conserver l'inflation faible, la banque centrale australienne a progressivement augmenté son taux directeur de 3,25% au début de l'exercice sous revue, pour le porter à 4,50% en fin d'exercice.

Bien que l'Australie présente un bilan économique infiniment meilleur que les autres pays développés, le pays n'est pas complètement exempté de problèmes. S'il est vrai que les entreprises se portent très bien, on ne peut probablement pas en dire autant pour la population qui semble davantage souffrir d'un dollar australien fort et de taux d'intérêts en croissance. Le taux d'épargne des ménages est nul et le taux d'endettement semble devenir problématique.

Le dollar australien (AUD) a progressé par rapport aux principales devises (USD, EUR) durant l'exercice sous revue. Les graves problèmes de déficit aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne ont pesé sur les taux de change et il n'est dès lors pas surprenant de voir l'AUD s'apprécier significativement contre ces devises.

Si l'AUD oscille entre 0,85 et 0,90 contre l'USD (0,70 au début de l'exercice comptable), l'appréciation contre l'EUR est encore plus impressionnante (plus de 30% d'appréciation à 0,68 contre 0,52 au début de l'exercice comptable).

Evolution du Dollar australien
(par rapport à l'USD et par rapport à l'EUR
taux moyens mensuels et annuels)





Pont Basilisk, Far North Queensland

L'avenir du dollar australien semble assez positif avec une économie très solide dans un monde qui semble sortir de la crise, mais il n'est pas impossible de voir l'USD s'apprécier dans les mois à venir, surtout si la FED décide d'augmenter son taux directeur ou si la Chine décide de réévaluer sa devise.

CAMPAGNE 2009

La saison 2009 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement clémentes dans le Nord Queensland et dans toute la région, dans une moindre mesure. Le temps est resté sec, limitant fortement les arrêts pour cause de pluie et permettant aux usines de traiter toutes les cannes aux alentours de la fin novembre, ce qui constitue un record de précocité. Bien que cette particularité ait été très bénéfique à la richesse de la canne, les rendements par hectare ont été influencés par la relative sécheresse. Par conséquent, la quantité de cannes traitée est en baisse par rapport à la campagne précédente, mais l'impact au niveau du sucre produit n'a pas été aussi important comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous.

La 'sécheresse' de la campagne 2009 aura permis à Bundaberg Sugar non seulement de rallonger la période de maintenance de ses outils de production, mais également aux agriculteurs de planter leur canne à sucre plus rapidement que par le passé. L'absence de cyclone dans le Nord Queensland et une pluviométrie normale, à Bundaberg comme dans le Nord Queensland, sur les derniers mois de l'exercice sous revue devraient également contribuer à une bonne campagne 2010.

Malgré le concours de bonnes nouvelles pour les agriculteurs (climat, niveau des prix, etc.), il n'est pas certain que la tendance actuelle des dix dernières années puisse être inversée. En effet, de plus en plus d'agriculteurs abandonnent la culture de la canne au profit d'autres cultures, et cela particulièrement dans la région de Bundaberg. La société est particulièrement attentive à ce problème et cherche activement à sécuriser son approvisionnement en cannes pour le futur.

Les résultats de la campagne 2009/2010 de Bundaberg Sugar sont les suivants :

Campagnes	en '000 de tonnes	
	2009/2010	2008/2009
Cannes traitées	3.704	4.145
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	682	629
Production sucre roux	519	544
Production sucre raffiné	146	146

Bundaberg emploie 866 personnes et 444 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Pour la saison 2009, Bundaberg Sugar a continué ses accords commerciaux avec QSL. Le prix du sucre obtenu par QSL pour cette saison devrait atteindre AUD 508 la tonne de sucre, comparé à AUD 335 l'année précédente. Une partie du pricing du sucre roux, via des contrats à terme sur le sucre, des swaps et d'autres mécanismes, a été poursuivie dans le cadre des « Voluntary Marketing Arrangements » mis en place en 2006. Les agriculteurs peuvent désormais bénéficier de ce type d'arrangement au sein de QSL. Bundaberg Sugar souhaite offrir à ces agriculteurs un mécanisme motivant.

Bundaberg Sugar, après plus de trois ans passés à discuter avec ses voisins du Nord Queensland dans le but de consolider l'industrie dans la région, vient de signer un accord de partenariat avec Maryborough Sugar Factory Limited (MSF), portant sur nos trois usines (South Johnstone, Babinda et Tableland) ainsi que sur la leur (Mulgrave). MSF, société inscrite à la bourse de Sydney, a officiellement annoncé cet accord au marché en avril 2010. Le partenariat n'entrera en vigueur qu'à l'issue de la campagne 2010, pour autant que les contrats soient signés. L'accord prévoit que MSF paie un montant de AUD 20 millions dès signature des contrats, pour entrer à même hauteur que Bundaberg Sugar dans ce partenariat. En outre, MSF possède une option de deux ans pour acquérir les 50% qu'ils ne détiendrait pas encore, pour un montant de AUD 50 millions et a un droit de préférence sur les terres agricoles de Bundaberg Sugar dans le Nord Queensland.

Dans la région de Bundaberg (Sud Queensland), la société a démarré son programme d'investissement à l'usine de Millaquin. Il s'étale sur trois ans et prévoit une dépense totale d'environ AUD 40 millions. L'usine sera capable de traiter 1,5 million de tonnes de cannes à sucre pour la campagne 2012.

La société a initié une demande de permis de bâtir sur ses terrains de Moore Park (dans la région de Bundaberg) et de Nambour (sur la Sunshine Coast). Le processus d'obtention des permis de construire des maisons et appartements des cependant long et fastidieux. Elle a aussi introduit une demande de permis d'extraction de sable pour son site de Whymere Sands.

Les résultats consolidés du Groupe Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2010 sont en nette amélioration, reflétant les meilleurs prix du sucre obtenus sur le marché mondial, comme l'indique le tableau ci-dessous.

en '000 AUD

	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	375.269	290.708
Cash flow d'exploitation	25.444	2.246
Amortissements	(9.951)	(8.861)
Résultats financiers courants	(3.055)	(3.215)
Résultats sur instruments financiers de couverture	29.379	(15.571)
Résultats avant éléments exceptionnels	41.817	(25.401)
Résultats exceptionnels	(16.782)	770
Impôts	(6.418)	7.210
Résultat net	18.617	(17.421)

Groupe Sucrier (Belgique)

Durant l'exercice, Groupe Sucrier a porté sa participation dans Iscal Sugar SA de 71,5 à 73,4% par le rachat d'actions à un autre actionnaire.

Groupe Sucrier clôture l'exercice avec un bénéfice net de € 9 millions, comparé à € 7,3 millions pour l'exercice précédent. L'Assemblée Générale du 23 juin 2010 a décrété un dividende brut total de € 8,5 millions (comparé à € 2,1 millions en 2008/09).



Iscal Sugar (Belgique)

Iscal Sugar est le second producteur de sucre en Belgique.

LA CAMPAGNE SUCRIÈRE 2009

L'usine de Fontenoy a produit seule les deux tiers du quota initial d'Iscal. Les rendements betteraviers ont été exceptionnels et la campagne a été très longue avec un hiver rigoureux. Voici les chiffres significatifs enregistrés :

		2009	2008	2007*
Superficie	Ha	17.275	17.654	29.023
Rendement	T/Ha	75,80	66,85	60,10
Production de sucre	T	225.472	194.480	280.989
Nombre de jours de campagne		122	119	96

* dernière campagne avant l'abandon d'un tiers du quota

La deuxième phase d'investissements dans l'usine de Fontenoy, pour porter sa capacité à 12.000 T de betteraves par jour, a permis de réaliser cette production exceptionnelle en 122 jours. Une mini campagne de 83 jours a été démarrée le 1er avril 2010 pour transformer en sucres les sirops stockés lors de la campagne 2009.

La restructuration du secteur a permis à Iscal d'écouler ses sucres dans un marché assaini et avec des marges commerciales satisfaisantes. La dernière baisse du prix de référence européen est intervenue le 1er octobre 2009. Le déstockage de sucres amorcé l'année dernière s'est poursuivi avec un effet positif sur le résultat d'exploitation.

Iscal réalise un chiffre d'affaires de € 164 millions, en recul de € 15 millions. Le cash flow d'exploitation est de € 42 millions (comparé à € 55 millions en 2008/2009) et le bénéfice d'exploitation de € 23 millions (comparé à € 38 millions en 2008/2009). L'exercice 2009/2010 marque la fin de la période de restructuration d'Iscal, pour s'adapter à son nouveau quota et achever le démantèlement du site de Moerbeke. Les travaux de démolition à Moerbeke prendront fin en juillet et il restera à assainir le sol avant d'envisager la réalisation des terrains. Après constat par les autorités compétentes du respect des obligations d'Iscal, la garantie bancaire requise pour le paiement de l'aide de € 53,75 millions a ainsi pu être réduite à concurrence de 75%. La division « Speciality Sugars » est en cours de déménagement dans le parc d'activité économique « Initialis » à Mons, où Iscal a acquis un bâtiment approprié. Une partie du matériel de l'usine de Moerbeke y a été réinstallé et la production devrait débuter cet été.

Le bénéfice net d'Iscal est de € 14 millions (comparé à € 23,9 millions l'an passé) et un dividende brut de € 7,3 millions a été décrété par l'assemblée du 22 juin 2010.

Compagnie Sucrière (R.D.Congo)

L'amorce, il y a deux ans, d'une dépréciation de la monnaie congolaise s'est confirmée en 2009, comme l'indique le tableau ci-après.

	2009	2008	2007
Taux de change (CDF/USD) (31 décembre)	903	666	503

Source : Banque Centrale du Congo

La campagne 2009 s'est achevée avec une production en nette amélioration (84.334 tonnes de sucre, comparé à 71.804 tonnes en 2008), revenant au niveau de ses meilleures productions de 2005 et 2006.

Le pays a souffert en 2009 des effets de la crise mondiale, amplifiés dans une économie dont les recettes d'exportation se raréfient. Il n'y a aucune mesure de relance à l'horizon pour les quelques entreprises du secteur formel (environ 10% de l'économie) qui portent la majorité de la charge sociale, fiscale et parafiscale.



Kwilu Rum

Notre filiale a produit 53.399 hectolitres d'éthanol. La demande locale a été soutenue et la Compagnie Sucrière n'a pas exporté d'alcool vers l'U.E. comme elle avait coutume de le faire auparavant. Son alcool le plus fin est réservé au « Kwilu Rum » qu'elle vient de lancer sur le marché local.

Au 31 décembre 2009, la Compagnie employait 2.272 personnes (employés et ouvriers permanents), auxquelles se sont joints 1.516 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne. Les effectifs permanents sont restés stables par rapport à l'année précédente, tandis que le personnel saisonnier a augmenté de 14%.

Notre filiale a clôturé l'exercice en profit, en nette progression par rapport à l'exercice 2008. Un dividende de USD 2.000.000 a été décrété.

Galactic (Belgique)

L'usine de notre filiale a produit à pleine capacité durant cette année. Le chiffre d'affaires a légèrement progressé et les marges se sont améliorées. Le résultat d'exploitation est en hausse de 45%, notamment grâce à la baisse des prix des matières premières et de l'énergie, mais aussi grâce à l'augmentation de ses revenus de royalties payés par sa filiale B&G en Chine dont la production et les ventes ont été satisfaisantes.

Sa filiale Galactic Inc aux U.S.A. s'est redéployée, d'abord commercialement sur le marché américain du Nord et du Sud, avant d'y installer une unité de production.

Concrétisant ses résultats de recherche positifs, Futerro SA, filiale belge commune de Galactic et du groupe Total, poursuit avec succès la mise au point de son unité pilote industrielle pour produire du PLA (Poly Lactic Acid), unité qui vient d'être inaugurée.

Galactic clôture l'exercice avec un bénéfice net de € 3 millions (comparé à € 1,6 million l'année dernière) et un dividende de € 1.000.000 sera distribué (comparé à celui de € 850.000 au terme de l'exercice 2008/2009).



Futerro, unité pilote PLA

Devolder (Belgique)

Cette filiale explore les possibilités actuelles du marché pour réaliser un investissement dans un immeuble de bureaux, en vue de les donner en location. Elle clôture l'exercice avec une légère perte.

Socagrim (R.D. du Congo)

Socagrim SPRL, constituée durant l'été 2007 pour ériger un immeuble sur son terrain à Kinshasa, préfère pour le moment postposer encore ce projet, dans l'attente d'un contexte économique favorable.

SCA Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

En février 2010, Finasucre a pris une participation de 25% dans la société civile anonyme des Galeries Royales Saint-Hubert. Cet investissement, pour un montant total de € 9,2 millions, a été réalisé pour partie par augmentation de capital, pour partie par rachat d'actions existantes et également sous forme d'un prêt.



Galeries Royales Saint-Hubert

L'apport de Finasucre permettra de poursuivre et d'accélérer le développement de ce complexe immobilier d'exception.

Cette nouvelle filiale clôture l'exercice au 31 décembre 2009 par une perte de € 0,7 million.



Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2010

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats. L'abandon d'un tiers du quota d'Iscale Sugar voici deux ans n'a plus d'effets significatifs dans l'explication des variations des rubriques du bilan et du compte de résultats de l'exercice clôturé par rapport à l'exercice précédent.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	moyen 12 mois				Taux des devises	moyen 12 mois			
	au 31-03-2010	au 31-03-2009	1-04-2009 31-03-2010	1-04-2008 31-03-2009		au 31-03-2010	au 31-03-2009	1-04-2009 31-03-2010	1-04-2008 31-03-2009
1 AUD = €	0,6784	0,5204	0,6001	0,5496	1 AUD = USD	0,9144	0,6925	0,8483	0,7811
	+30,4%		+9,2%			+32,0%		+8,6%	

L'AUD s'est très significativement apprécié par rapport à l'EUR mais aussi par rapport à l'USD, monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EUR de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois ne sont pas significatives dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales consolidées, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis quatre ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent avant tout de l'effet de l'appréciation de 30,4% de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'EUR, observée surtout au cours des dernières semaines de l'exercice. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en EUR au cours de clôture, produit la quasi totalité de l'écart de conversion positif (€ 15 millions) repris dans les fonds propres consolidés. A l'inverse, la faiblesse de l'AUD au 31 mars 2009 était la principale explication de l'écart de conversion négatif (€ -29,2 millions) comptabilisé l'année dernière dans les fonds propres. L'appréciation de l'AUD d'une année à l'autre a donc contribué à augmenter les fonds propres consolidés du groupe Finasucre de € 44,1 millions.

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, après avoir isolé l'effet monétaire signalé ci-avant.

Immobilisations incorporelles (- € 12,2 millions) : il s'agit principalement de l'amortissement final du solde des cotisations au FDR correspondant à l'abandon d'un tiers du quota d'Iscale Sugar il y a deux ans.

Immobilisations corporelles (+ € 69,7 millions dont € 54,1 millions d'effet monétaire) : Bundaberg a investi l'équivalent de ses amortissements et ne produit que l'effet monétaire sur cette rubrique. Iscal Sugar a achevé son programme d'investissement de renforcement de capacité de Fontenoy et le groupe Galactic a réalisé des renouvellements d'équipements, des accroissements de capacité et de développement du pilote industriel de Futerro.

Immobilisations financières (+ € 9 millions) : il s'agit de la participation et du prêt de Finasucre dans les Galeries Royales Saint-Hubert.

Stocks et commandes en cours d'exécution (+ € 4,4 millions dont € 9,5 millions d'effet monétaire) : en réalité le niveau global des stocks chez Iscal et dans le groupe Galactic est en légère diminution.

Créances à un an au plus (- € 36,2 millions dont + € 8,3 millions d'effet monétaire) : c'est l'encaissement par Iscal de sa créance de € 53 millions sur le FDR qui est la principale explication de cette diminution.

Placements de trésorerie (- € 67 millions) : le rachat d'actions propres de Finasucre a entraîné une réduction de la trésorerie de € 73 millions. Par contre, la trésorerie d'Iscal (tout comme son endettement financier) s'est améliorée grâce à l'encaissement de l'indemnité du FDR durant l'exercice.

Plus-values de réévaluation (+ € 2,7 millions) : c'est uniquement l'effet monétaire qui produit cet écart positif.

Ecarts de conversion (+ € 44,6 millions) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

Subsides en capital (+ € 4,1 millions) : Bundaberg Sugar a comptabilisé durant l'exercice sous revue des subsides reçus antérieurement.

Provisions pour risques et charges (- € 1,3 millions) : pas de variation significative dans cette rubrique, hormis l'effet monétaire.

Dettes à plus d'un an (- € 22,5 millions) : les dettes financières à plus d'un an de Bundaberg échoient dans l'année et sont reprises en dettes financières courantes (- € 26,1 millions). En revanche, Galactic et ses filiales ont eu recours à des crédits complémentaires à moyen terme pour financer leurs investissements.

Dettes à un an au plus (+ € 1,4 million) : d'un côté, Iscal Sugar a remboursé une grande partie de ses dettes financières courantes mais, de l'autre, Bundaberg a vu les siennes augmenter (+ € 26,1 millions). Les autres postes constitutifs de cette rubrique n'appellent pas de commentaire particulier.

RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	456.011	389.982
Cash flow d'exploitation	68.537	65.014
Amortissement des cotisations au FDR* (Iscal Sugar)	(13.004)	(13.004)
Amortissements ordinaires	(15.658)	(12.456)
Charge d'intérêts sur les cotisations au FDR* (Iscal Sugar)	(147)	(885)
Résultats financiers	7.879	2.337
Résultats avant éléments exceptionnels	47.607	41.006
Résultats exceptionnels	(3.056)	(5.499)
Impôts	(9.491)	(17.380)
Résultat net	35.060	18.127

* Fonds de Restructuration européen

Alors que l'effet monétaire décrit ci-avant a une influence très significative sur les écarts constatés au niveau des rubriques du bilan, il est beaucoup moins marqué au niveau du compte de résultats. En effet, l'appréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'EUR n'a été que de 9,2% en 2009/2010 par rapport à l'exercice précédent, de sorte que l'effet monétaire global n'est que de + € 0,4 million sur le résultat net des entreprises consolidées.

Ventes et prestations (+ € 66 millions) : c'est de Bundaberg, qui profite des meilleurs prix mondiaux, que vient principalement cette progression (+ € 64 millions). Le chiffre d'affaires de Galactic et de ses filiales progresse également, mais celui d'Iscal diminue (- € 15 millions).

Cash flow d'exploitation (+ € 3,5 millions) : celui de Bundaberg s'améliore de + € 12,8 millions. Galactic et ses filiales progressent aussi tandis qu'Iscal régresse de - € 13 millions. L'ensemble des coûts d'exploitation se compare sans que doivent être mentionnés des écarts significatifs résultant de facteurs quantitatifs ou de prix; la diminution des reprises de provisions concerne Iscal et est directement liée à la diminution du coût du personnel.

Résultats avant éléments exceptionnels (+ € 6,6 millions) : le tableau ci-dessus détaille ses principales composantes. A l'issue de cet exercice, Iscal a entièrement amorti les cotisations au FDR, qui avaient été activées il y a 4 ans. Les amortissements ordinaires augmentent principalement avec la mise en service d'équipements neufs chez Iscal et chez Galactic et ses filiales.

Résultats financiers (+ € 6,6 millions) : les produits des actifs circulants de Finasucre sont en nette diminution, liée à la baisse des rendements des valeurs et dépôts et à la diminution de sa trésorerie en raison du rachat d'actions propres. En revanche, Finasucre a enregistré un produit de € 10 millions sur la vente d'actions cotées et d'obligations qu'elle détenait en portefeuille. La charge des dettes a significativement diminué chez Iscal, conséquence de l'encaissement de l'indemnité du FDR, qui lui a permis d'apurer ses dettes financières. La charge des dettes de Bundaberg est restée au même niveau que l'an dernier et, dans ses produits financiers, elle a enregistré € 4,5 millions de plus que l'année dernière sur la réalisation de positions de vente de sucre roux.

Résultats exceptionnels (+ € 2,4 millions) : il n'y a pas d'écart significatif à relever au sein de cette rubrique, du moins pour les sociétés consolidées autres de Bundaberg. Dans la consolidation, on attribue à cette filiale, qui intervient dans les éléments de cette rubrique, les retraitements de ses comptes tenus selon les principes IFRS australiens pour être en conformité avec les règles comptables belges. Il s'agit :

- (i) d'éliminer les éventuels profits futurs sur des produits dérivés (ou des ventes à terme de sucre) tout en conservant dans les comptes les éventuelles pertes futures sur ces opérations.
- (ii) de provisionner le montant adéquat traduisant l'engagement exact à la date de la clôture de l'exercice en matière de pensions de retraite, selon un calcul fait par un actuinaire indépendant.
- (iii) de retraiter selon les normes belges, des écritures de réévaluation ou de réduction de valeur, si celles-ci ne correspondent pas à des critères admis en Belgique.
- (iv) de tenir compte de l'impact fiscal de ces retraitements.

Ces retraitements ont un effet global négatif de € 4,7 millions sur les résultats nets attribués à Bundaberg en 2009/2010 (comparé à un effet global négatif de € 1,3 million en 2008/2009).

Impôts : hormis la non comptabilisation d'impôts différés portés à l'actif chez Bundaberg Sugar (non admis selon les principes comptables belges), les impôts sont globalement en ligne avec les taux nominaux d'imposition sur les résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2010

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre S.A. qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations financières : les participations détenues figurent à l'annexe II des comptes annuels. Cette rubrique augmente du coût des actions de la SCA Galeries Royales Saint-Hubert acquises durant l'exercice, ainsi que du montant du prêt consenti à cette dernière. Une réduction de valeur a été actée sur des actions dans un fonds d'investissement au Brésil.

Actifs circulants

Créances à un an au plus : il s'agit de notre avance à trois mois renouvelable faite à Bundaberg Sugar.

Placements de trésorerie : nos placements actuels sont constitués de dépôts à court terme, d'obligations et d'actions cotées.

Comptes de régularisation : il s'agit de frais à reporter sur l'exercice suivant mais surtout d'intérêts à recevoir sur nos placements.

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves : ces rubriques ont diminué de € 73,4 millions à l'occasion du rachat par Finasucre de 20.000 de ses propres actions avec leur annulation immédiate.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat

Dettes

Dettes à un an au plus : comprend les dettes fiscales, salariales et sociales, des honoraires à payer et essentiellement la répartition bénéficiaire proposée.

Comptes de régularisation : il s'agit des intérêts encaissés d'avance sur les bons d'Etat.

RESULTATS

Charges

Services et biens divers : le recours à des expertises juridiques et financières dans le cadre du rachat d'actions propres et de l'acquisition de participations explique principalement l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Les rémunérations non périodiques de nos administrateurs sont restées stables.

Rémunérations, charges sociales et pensions : il s'agit du coût annuel complet de notre personnel.

Charges financières : elles se composent principalement du coût de la couverture de change sur notre avance à Bundaberg Sugar. Les autres charges sont principalement des commissions sur paiements de coupons et des frais de gestion de notre portefeuille de placements en fonds obligataires et monétaires.

Impôts sur le résultat : ce montant correspond à l'impôt estimé sur le résultat de l'exercice. Il est insignifiant grâce à la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale.

Charges exceptionnelles : une réduction de valeur de € 1.117 milliers a été actées sur des actions détenues dans une entreprise brésilienne (1,7% du capital).

Produits

Autres produits d'exploitation : il s'agit de prestations effectuées pour une filiale.

Produits des immobilisations financières : nous avons reçu de Groupe Sucrier un dividende de € 2.114 milliers au titre de l'exercice 2008/2009 (identique à celui de l'exercice précédent).

Produits des actifs circulants : nous avons encaissé € 2.444 milliers d'intérêts sur nos dépôts et placements à terme, en nette diminution par rapport à l'exercice précédent, € 1.318 milliers d'intérêts sur des avances à des filiales et € 166 milliers de dividendes sur actions en portefeuille.

Autres produits financiers : cette rubrique comprend pour l'essentiel des plus-values réalisées sur la cession d'obligations et d'actions du portefeuille de trésorerie.

Bénéfice de l'exercice après impôts : il tient compte de l'impôt mis à charge de l'exercice, compte tenu des intérêts notionnels selon la législation fiscale.

L'ANNEXE aux comptes annuels de Finasucre S.A. décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre a eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 13.049.536 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 23.958.659 pour former un bénéfice répartisable de € 37.008.195 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 8.320.000
Résultat reporté à nouveau	€ 28.688.195
TOTAL à répartir	€ 37.008.195

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de € 78,00, inchangé par rapport à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 30 juillet 2010, contre remise du coupon n° 85, aux guichets de la Banque Degroof ainsi qu'à notre siège social, 40, avenue Herrmann-Debroux à BE-1160 Bruxelles.

Nous rappelons aux actionnaires qu'une valeur de € 73,00 (non soumise au précompte mobilier) a été attribuée au coupon n°84 le 14 décembre 2009, au titre de droit de vente non exercé dans le cadre de l'opération de rachat d'actions propres réalisée par Finasucre. Ce coupon est encaissable depuis cette date aux mêmes guichets et au siège social.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2010.

Les mandats d'administrateur du Comte Guillaume d'Arschot, du Comte Maurice Lippens et du Comte Paul Lippens viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée.

Selon les règles de limite d'âge que se sont fixées les administrateurs, le Comte Maurice Lippens ne se représente pas à vos suffrages. Il est administrateur de Finasucre depuis 1972. Les membres du conseil, ainsi que la société, le remercient très vivement pour sa précieuse collaboration, ses avis et conseils à notre conseil d'administration durant cette longue période.

Guillaume d'Arschot et Paul Lippens se représentent à vos suffrages pour un nouveau mandat de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2013.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit les effets escomptés sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre qui échoit en 2014/2015;
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme;
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible;
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et EUR/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic);
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...);
- Nos filiales en République démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- En application de l'article 624 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration signale que, durant l'exercice sous revue, la société a fait offre publique inconditionnelle de rachat de maximum 20.000 actions propres (soit maximum 20% des actions existantes), avec droit de vente, pour un prix de € 3.667,52 par action (avant retenue éventuelle du précompte mobilier), selon un rapport de 1 action rachetée pour 5 actions existantes.
L'opération : 1° répondait à l'objectif de donner de la liquidité aux actions et permettre aux actionnaires qui le souhaitent de vendre ou de réduire leur participation ; 2° a été clôturée le 4 décembre 2009 et Finasucré a acquis 20.000 actions propres, soit l'objectif maximum annoncé, au prix de 3.667,52 € par action, soit pour un montant total de 73.350.400 €, représentant 20% du capital ; 3° les 20.000 actions rachetées ont été immédiatement annulées par acte authentique du 21 décembre 2009, constatant la réduction du capital correspondante de 446.400 €, de la réserve légale de 44.640 € et l'annulation de 72.859.360 € de réserves disponibles ; et 4° du fait de cette annulation des actions rachetées, Finasucré ne détient aucune action propre en portefeuille.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.
- Aucune mission spéciale n'a été confiée au commissaire durant l'exercice.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
21 juin 2010



Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2010

en 000 €

ACTIF	31-03-2010	31-03-2009
Actifs immobilisés	314.004	248.247
I. Frais d'établissement	-	-
II. Immobilisations incorporelles	3.538	15.721
III. Ecart de consolidation (<i>positifs</i>)	8.475	9.212
IV. Immobilisations corporelles	285.860	216.179
A. Terrains et constructions	157.454	124.545
B. Installations, machines, outillage	106.244	78.994
C. Mobilier et matériel roulant	2.850	2.441
D. Location-financement et droits similaires		1
E. Autres immobilisations corporelles	226	235
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	19.087	9.963
V. Immobilisations financières	16.130	7.135
C. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	13.756	7.025
2. Créances et cautionnements en numéraires	2.374	110
Actifs circulants	246.259	336.311
VI. Créances à plus d'un an	2.300	2.372
B. Autres créances	2.300	2.372
C. Impôts différés	-	-
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	70.793	71.382
1. Approvisionnements	23.138	22.560
2. En-cours de fabrication	34.757	24.933
3. Produits finis	12.515	23.172
4. Marchandises	192	171
6. Acomptes versés	191	545
B. Commandes en cours d'exécution	10.326	5.337
VIII. Créances à un an au plus	85.399	121.631
A. Créances commerciales	76.807	59.511
B. Autres créances	8.592	62.120
IX. Placements de trésorerie	63.446	130.477
B. Autres placements	63.446	130.477
X. Valeurs disponibles	12.890	4.161
XI. Comptes de régularisation	1.105	952
TOTAL DE L'ACTIF	560.263	584.558

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2010

PASSIF	31-03-2010		31-03-2009	
Capitaux propres		366.600		368.725
I. Capital		1.786		2.232
A. Capital souscrit	1.786		2.232	
III. Plus-values de réévaluation		12.685		9.968
IV. Réserves consolidées		273.759		326.397
V. Ecart de consolidation (<i>négatifs</i>)		56.858		56.858
VI. Ecart de conversion		14.955		(29.179)
VII. Subsidés en capital		6.557		2.449
VIII. Intérêts de tiers		31.259		28.786
Provisions, impôts différés et latences fiscales		16.687		18.023
IX. A. Provisions pour risques et charges		15.192		16.243
1. Pensions et obligations similaires	1.295		1.613	
3. Gros entretiens et réparations	366		560	
4. Autres risques et charges	13.532		14.070	
B. Impôts différés et latences fiscales		1.495		1.780
Dettes		145.717		169.024
X. Dettes à plus d'un an		10.827		33.329
A. Dettes financières				
3. Dettes de location-financement et assimilées				
4. Etablissements de crédit	8.227		33.147	
5. Autres emprunts	1.150		537	
D. Autres dettes	1.450		(355)	
XI. Dettes à un an au plus		130.450		129.024
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.547		2.171	
B. Dettes financières				
1. Etablissements de crédit	14.000		38.350	
2. Autres emprunts	33.919		11.086	
C. Dettes commerciales				
1. Fournisseurs	46.710		41.673	
D. Acomptes reçus sur commandes	11.334		5.414	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales				
1. Impôts	3.406		2.184	
2. Rémunérations et charges sociales	7.955		7.389	
F. Autres dettes	10.579		20.757	
XII. Comptes de régularisation		4.440		6.671
TOTAL DU PASSIF		560.263		584.558

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2010

en 000 €

	31-03-2010		31-03-2009	
I. Ventes et prestations		460.280		385.316
A. Chiffre d'affaires	456.011		389.982	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(4.370)		(11.995)	
C. Production immobilisée	2.524		1.409	
D. Autres produits d'exploitation	6.115		5.920	
II. Coût des ventes et prestations		(420.405)		(345.763)
A. Approvisionnements et marchandises				
1. Achats	254.268		202.604	
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	336		(12.363)	
B. Services et biens divers	69.833		67.197	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62.057		70.035	
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	28.662		25.460	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	(47)		299	
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(1.932)		(13.758)	
G. Autres charges d'exploitation	7.229		6.289	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration				
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation		39.875		39.554
IV. Produits financiers		22.716		14.778
A. Produits des immobilisations financières	1.296		1.289	
B. Produits des actifs circulants	3.015		6.890	
C. Autres produits financiers	18.405		6.600	
V. Charges financières		(14.984)		(13.326)
A. Charges des dettes	2.944		5.543	
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	2.838		3.298	
D. Autres charges financières	9.202		4.486	
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts		47.607		41.006

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2010

	31-03-2010		31-03-2009	
VII. Produits exceptionnels		4.348		2.963
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	750		92	
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	2.984		2.865	
F. Autres produits exceptionnels	614		6	
VIII. Charges exceptionnelles		(7.404)		(8.462)
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.662		-	
C. Réductions de valeurs sur immobilisations financières	2.258		8.061	
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles [dotations,(utilisations)]	-		-	
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	107		321	
F. Autres charges exceptionnelles	3.377		80	
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		44.552		35.507
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales		888		3.634
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales		(603)		(7.245)
XI. Impôts sur le résultat		(9.777)		(13.769)
A. Impôts	9.881		13.820	
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(105)		(52)	
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice		35.060		18.127
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence				
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)		35.060		18.127
A. Part des tiers	6.473		8.483	
B. Part du groupe	28.587		9.644	

Annexe aux comptes consolidés

I. Etat des frais d'établissement		en '000 €
		Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		11
b) Mutations de l'exercice		
- Amortissements		(11)
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		

II. Etat des immobilisations incorporelles				en '000 €
	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill	
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	919	54.519	48.658	
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions y compris la production immobilisée	515	500	-	
- Cessions et désaffectations	-	(24)	-	
- Ecart de conversion	-	(2)	-	
Au terme de l'exercice	1.433	54.993	48.658	
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	(240)	(39.476)	(48.658)	
Mutations de l'exercice				
- Actés	-	(13.173)	-	
- Ecart de conversion	-	1	-	
Au terme de l'exercice	(240)	(52.648)	(48.658)	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.193	2.345	-	

III. Etat des immobilisations corporelles				en '000 €
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant	
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	137.881	176.602	9.704	
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions y compris la production immobilisée	3.831	14.268	796	
- Cessions et désaffectations	(654)	(550)	(449)	
- Transferts d'une rubrique à une autre	399	9.435	5	
- Ecart de conversion	30.449	22.629	1.287	
Au terme de l'exercice	171.906	222.384	11.343	
b) Plus-values de réévaluation				
Au terme de l'exercice précédent	12.709	8.386	-	
Mutations de l'exercice :				
- Ecart de conversion	3.171	-	-	
Au terme de l'exercice	15.880	8.386	-	
c) Amortissement et réductions de valeurs				
Au terme de l'exercice précédent	(26.045)	(105.994)	(7.264)	
Mutations de l'exercice :				
- Actés	(3.329)	(12.914)	(796)	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations		347	393	
- Transférés d'une rubrique à une autre	31	(27)	-	
- Ecart de conversion	(989)	(5.939)	(827)	
Au terme de l'exercice	(30.332)	(124.527)	(8.494)	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	157.454	106.244	2.850	

	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes	
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	27	401	9.963	
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	1	16.811	
- Transferts d'une rubrique à une autre	(27)	-	(9.843)	
- Ecart de conversion	-	-	2.257	
Au terme de l'exercice	-	402	19.189	
c) Amortissement et réductions de valeurs				
Au terme de l'exercice précédent	(26)	(166)	-	
Mutations de l'exercice :				
- Actés	(1)	(11)	(101)	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-	
Au terme de l'exercice	-	(176)	(101)	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	226	19.087	

IV. Etat des immobilisations financières		en '000 €
		Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent		11.293
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions		6.733
- Ecart de conversion		1.557
Au terme de l'exercice		19.583
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(4.268)
Mutations de l'exercice :		
- Actées		(1.508)
- Ecart de conversion		(51)
Au terme de l'exercice		(5.827)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		13.756
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		110
Mutations de l'exercice :		
- Additions		2.268
- Cessions et retraits		(4)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		2.374

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière scarl Kwilu-Ngongo (Rép.Dém. du Congo)	31/12/09	CDF	29.996.860	7.476.416	60,00%
Sugar Terminals Limited King George Square Brisbane Qld 4000 (Australie)	30/06/09	AUD	341.923	24.767	4,26%
Buderim Ginger Ltd 50 Pioneer Road Yandina, Queensland 4561 (Australie)	31/12/09	AUD	31.507	-1.715	8,72%
SCA Galeries Royales Saint-Hubert 5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles	31/12/09	EUR	10.439	-672	25,00%
Socagrim sprl Bld du 30 Juin Kinshasa (Rép.Dém. du Congo)	31/12/09	CDF	427.646	-7.571	100,00%

VI. Etat des réserves consolidées

		en '000 €
		Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent		326.397
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)		(72.904)
Résultat de l'exercice (part du groupe)		28.587
Affectation du résultat		(8.320)
Au terme de l'exercice		273.759

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2010

VII. Etat des écarts de consolidation			en '000 €
	Ecart de consolidation		
	Positifs	Négatifs	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	9.212	(56.858)	
Mutation de l'exercice :			
- variations dues à une augmentation du % de détention	2.101	-	
- amortissements	(2.838)	-	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8.475	(56.858)	

VIII. Etat des dettes				en '000 €
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de			
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans	
Dettes financières				
1. Emprunts subordonnés	-	-	-	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-	
3. Dettes de location-financement et assimilées	-	-	-	
4. Etablissements de crédit	2.547	7.146	1.081	
5. Autres emprunts	-	1.150	-	
Autres dettes	-	1.450	-	
Total	2.547	9.746	1.081	

IX. Résultats			en '000 €
	Exercice	Exercice précédent	
Chiffre d'affaires NET	456.011	389.982	
Union Européenne	184.206	200.808	
Australie	215.532	153.152	
Autres pays	56.273	36.022	
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de la clôture	1.384	1.408	
Frais de personnel et pensions	62.057	70.035	
Provisions pour pensions			
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	104	(12.998)	
Impôts sur le résultat			
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	9.857	13.820	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9.614	12.548	
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(1.424)	(238)	
c. Suppléments d'impôts estimés	1.667	1.510	
d. Impôt différé	-	-	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	24	(52)	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	24	(52)	
3. Impôts différés et latences fiscales			
a. Latences actives	11.251	3.185	
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	5.495	0	
Intérêts notionnels - déduction reportée	5.757	3.185	
b. Latences passives	1.495	1.780	
Impôts différés	1.495	1.780	

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2010

X. Droits et engagements hors bilan		en '000 €	
	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de		
	l'entreprise	de tiers	
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres			
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :			
- montant de l'inscription	7.141	-	
- autres actifs gagés	1.700	-	
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :			
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-	
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-	
D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.			

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation		en '000 €	
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	
1. Immobilisations financières:			
- participations	333	13.049	
2. Dettes :			
- à un an au plus	530	-	
3. Créances :			
- à un an au plus	2.092	2.250	

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires		en '000 €
	Exercice	
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	989	
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-	
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	230	
D. Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)	21	

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. REGLES DE CONSOLIDATION

CHAMP DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence, la situation politique actuelle au Congo rendant incertaine la continuation normale des activités économiques, les sociétés du groupe implantées dans ce pays (Compagnie Sucrière SCARL, Socagrim SPRL et Bricogrim SPRL) ont été exclues du périmètre de consolidation.

MÉTHODES UTILISÉES POUR LA CONSOLIDATION

• Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint ; la participation dans Futerro en Belgique répond à ces critères. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

• Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

Durant l'exercice sous revue et le précédent, il n'y a pas de participation du groupe traitée dans la consolidation selon cette méthode.

• Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts de consolidation positifs » ou « Ecarts de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecarts de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge

du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

• **Ecart de conversion**

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

• **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis quatre ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats ;
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, la qualification d'opérations de couverture est retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés n'est pas reconnue au compte de résultats consolidés ;
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

• **Annulation des opérations internes**

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

• **Période de référence**

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2010, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales qui clôturent le 31 décembre. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

II. ETAT DES SOCIETES CONSOLIDEES

selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro S.A. (intégration proportionnelle)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
FINASUCRE S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
GROUPE SUCRIER S.A.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0402 802 594	99,72%	99,72%
FINASUCRE INVESTMENTS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 23 062 315 593	100%	100%
FINASUCRE HOLDINGS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 16 011 060 727	100%	100%
FINASUCRE AUSTRALIA PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 73 011 060 530	100%	100%
BUNDABERG SUGAR GROUP LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 75 009 658 164	100%	100%
BBS FINANCE LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 44 062 234 682	100%	100%
QUEENSLAND URBAN PROJECTS PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 28 061 990 449	100%	100%
BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 49 009 696 128	100%	100%
BUNDABERG SUGAR LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 24 077 102 526	100%	100%
BBS SUBSIDIARY PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 25 078 974 991	100%	100%
NORTHERN LAND HOLDINGS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 33 009 657 112	100%	100%
ISCAL SUGAR S.A. / N.V.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	73,19%	73,4%
ISCAL SUGAR B.V.	Zuiveringweg, 14 NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas	73,19%	100%
DEVOLDER S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	99,72%	100%
GALACTIC S.A.	Place d'Escanaffles, 23 BE-7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	54,85%	55%
GALACTIC INCORPORATED	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee – Etats-Unis	54,85%	55%
FUTERRO S.A.	Place d'Escanaffles, 23 BE-7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892.199.070	54,85%	50%
B&G (CONSOLIDEE AVEC B&G IMPORT-EXPORT ET B&G JAPAN)	Daqing road 73 233010 Bengbu – Chine	48,87%	60%

III. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwills de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs; le solde est amorti sur une durée de maximum de cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels :	20 ans
- Matériel d'exploitation :	10 ans
- Outillage :	3 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure. Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont désormais comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les nouvelles normes comptables IFRS. Les effets sur le compte de résultats consolidé du groupe résultant de cette première application ont été isolés des postes correspondants afin d'en montrer l'impact et de permettre la comparaison avec les résultats de l'exercice précédent.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

- a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.
- b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées

17. Dérogations aux règles d'évaluation

- a) La créance de € 2,3 millions (rubrique V du bilan) sur l'Etat Congolais (ex-Zaïre) résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la COMPAGNIE SUCRIERE SCARL, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.
- b) Suite aux fusions en 1989 entre SOGESUCRE S.A., SUIKERFABRIEKEN VAN VLAANDEREN N.V. et FABRIQUE DE SUCRE DE FRASNES-LEZ-BUISSENAL S.A. pour constituer le GROUPE SUCRIER S.A., suite à l'acquisition de DEVOLDER S.A. en 1989 et suite à la scission à effet le 1^{er} septembre 1993 de ADVANCED TECHNICS COMPANY S.A. pour constituer BRUSSELS BIOTECH S.A., tous les amortissements n'ont pas été pratiqués suivant les pourcentages définis ci-avant. Les actifs immobilisés de ces sociétés, acquis avant ces dates de fusions ou scission, ont été amortis à des taux parfois différents de ceux mentionnés ci-avant.
- c) Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 par GROUPE SUCRIER S.A. à ISCAL SUGAR S.A. ou provenant des fusions en 2003 entre celle-ci et SUCRERIE DE FONTENOY S.A. et SUIKERFABRIEK VAN VEURNE N.V. continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Finasucré sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2010

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Finasucré SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 560.263 milliers et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 28.587 milliers.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 mars 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, 30 juin 2010
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par Eric Van Hoof, Associé

Bilan au 31 mars 2010

en 000 €

ACTIF	31-03-2010	31-03-2009
Actifs immobilisés	157.557	149.471
Immobilisations financières	157.557	149.471
Entreprises liées		
Participations	148.014	148.014
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	6.953	
Créances	2.250	
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	340	1.457
Actifs circulants	72.089	151.712
Créances à un an au plus	28.939	35.233
Autres créances	28.939	35.233
Placements de trésorerie	42.007	115.904
Autres placements	42.007	115.904
Valeurs disponibles	901	235
Comptes de régularisation	241	340
TOTAL ACTIF	229.646	301.183

PASSIF	31-03-2010	31-03-2009
Capitaux propres	221.182	289.803
Capital	1.786	2.232
Capital souscrit	1.786	2.232
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	190.698	263.602
Réserve légale	179	223
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	3.352	3.352
Réserves disponibles	187.141	260.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	28.688	23.959
Dettes	8.463	11.380
Dettes à un an au plus	8.463	10.597
Dettes fiscales, salariales et sociales		
Impôts		
Rémunérations et charges sociales	13	8
Autres dettes	8.450	10.589
Comptes de régularisation		783
TOTAL PASSIF	229.646	301.183

Compte de résultats au 31 mars 2010

en 000 €

	31-03-2010		31-03-2009	
Ventes et prestations		39		35
Autres produits d'exploitation	39		35	
Coût des ventes et des prestations		(692)		(465)
Services et biens divers	616		383	
Rémunérations, charges sociales et pensions	75		81	
Autres charges d'exploitation	1		1	
Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]				
Bénéfice (Perte) d'exploitation		(653)		(430)
Produits financiers		16.136		8.646
Produits des immobilisations financières	2.114		2.114	
Produits des actifs circulants	3.928		6.532	
Autres produits financiers	10.094			
Charges financières		(1.214)		(1.835)
Autres charges financières	1.214		1.835	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		14.269		6.380
Produits exceptionnels		-		-
Charges exceptionnelles		(1.117)		-
Réductions de valeur sur immobilisations financières	(1.117)			
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		13.153		6.380
Impôts sur le résultat		(103)		(26)
Impôts	(103)		(26)	
Bénéfice (Perte) de l'exercice		13.050		6.354

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice à affecter		37.008		34.359
Bénéfice de l'exercice à affecter	13.050		6.354	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	23.959		28.004	
Affectations aux capitaux propres		-		-
Résultat à reporter		(28.688)		(23.959)
Bénéfice à reporter	28.688		23.959	
Bénéfice à distribuer		(8.320)		(10.400)
Rémunération du capital	8.320		10.400	

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 5.4. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées - Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	148.342	148.342
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	-
Au terme de l'exercice	148.342	148.342
Plus-values au terme de l'exercice	11	11
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	11	11
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(339)	(339)
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	(339)	(339)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	148.014	148.014
Entreprises avec lien de participation - Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	-	-
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	6.953	
Au terme de l'exercice	6.953	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	6.953	-
Autres entreprises - Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	1.457	1.457
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	-
Au terme de l'exercice	1.457	1.457
Réductions de valeur au terme de l'exercice	-	-
Mutations de l'exercice :		
Réductions de valeurs actées	(1.117)	-
Au terme de l'exercice	(1.117)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	340	1.457

C 5.5.1 PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres ('000)	Résultat net ('000)
	Nombre	%	%				
Groupe Sucrier S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 BE-7643 Fontenoy Belgique N° Ent 0402802594	2.113.551	99,73	-	31/03/2010	€	47.970	9.405
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd ABN 75 009 658 164 PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2010	AUD	260.757	-
Devolder S.A. Avenue Herrmann-Debroux 40-42 BE-1160 Bruxelles Belgique N° Ent 0422175969	1	0,02	99,98	31/03/2010	€	1.146	(6)
Socagrim S.P.R.L. NRC Kinshase/Gombe 1556/M Kinshasa Rép. Dém. Du Congo	21	0,05	99,95	31/12/2009	CDF	427.646	(7.571)

C 5.6 PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		-
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	17.057	7.698
Titres à revenu fixe	22.700	55.156
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	-	-
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	2.250	53.050
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	2.250	1.850
de plus d'un mois à un an au plus	-	51.200
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	40	38
Intérêts à recevoir	201	302

C 5.7 ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-	2.232
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	

	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice		
Rachat d'actions propres	(446)	20.000
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	80.000
Actions nominatives	-	46.652
Actions au porteur	-	33.348
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investments		43,71%
Autres actionnaires nominatifs		14,61%
Actions aux porteurs		41,68%
		100,00%

C 5.9 ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	-
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	13
Comptes de régularisation	
Intérêts encaissés d'avance	-

C 5.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	1,0	1,0
Nombre effectif d'heures prestées	1.650	1.858
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	48	69
Cotisations patronales d'assurances sociales	11	14
Primes patronales pour assurances extralégales	11	3
Autres frais de personnel	6	(6)
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	-
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	1	1

C 5.11 RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits financiers		
Plus-values sur portefeuille d'actions	9.050	
Plus-values sur portefeuille obligataire	1.028	517
Autres charges financières		
Pertes de change	852	183
Commissions bancaires	35	35
Charges financières diverses	313	130
Moins-values sur portefeuille obligataire	14	1.488
Résultats exceptionnels		
Autres produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-

C 5.12 IMPÔTS ET TAXES

en '000 €

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	103
Impôts et précomptes dus ou versés	154
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	(51)
Suppléments d'impôts estimés	-
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	(2.061)
Déduction intérêts notionnels	(2.857)
Plus values réalisées sur portefeuille d'actions	(9.050)
Réduction de valeur sur portefeuille BioCapital	1.117
Sources de latences fiscales	
Latences actives	5.702
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	5.702

	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers		
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	53	69
Précompte mobilier	3.521	1.753

C 5.13 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel. Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

C 5.14 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	148.014	141.014
Participations	148.014	141.014
Créances subordonnées	-	-
Résultats financiers	3.431	2.356
Produit des immobilisations financières	2.114	2.114
Produits des actifs circulants	1.318	243
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	9.203	-
Participations	6.953	-
Créances subordonnées	2.250	-

C 5.15 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	152
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	22

C 6 BILAN SOCIAL

en '000 €

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 218

Etat des personnes occupées - Travailleurs inscrits au registre du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP)	
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	1,0	-	1,0 (ETP)	1,0 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	1.650	-	1.650 (T)	1.858 (T)
Frais de personnel (000€)	75	-	75	81
Montant des avantages en sus du salaire			1	1
A la date de clôture de l'exercice		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		1	-	1,0
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée		1	-	1,0
Par sexe : Hommes				
Femmes (niv. universitaire)		1	-	1,0
Par catégorie professionnelle : Personnel de direction				
Employés		1	-	1,0

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTRÉES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	-	-	-
SORTIES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	-	-	-
Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice		Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle à caractère formel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés		-	1
Nombre d'heures de formation suivie		-	3
Coût net pour l'entreprise (en €)		-	116
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs (en €)		-	116

C.7 RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

- **Immobilisations corporelles**
Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.
Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.
Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.
- **Immobilisations financières**
Ces actifs sont évalués à leur prix d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur y afférentes. Les frais accessoires sont incorporés dans le prix d'acquisition.
Des réductions de valeur sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.
Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de leur valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.
- **Créances à plus d'un an**
Créances à un an au plus
Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.
- **Placements de trésorerie et valeurs disponibles**
Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.
En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

PASSIF

- **Provisions pour risques et charges**
A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.
Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.
- **Dettes à plus d'un an**
Dettes à un an au plus
Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
- **Actifs et passifs en monnaies étrangères**
Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme Finasucré sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 229.646 milliers et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 13.050 milliers.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 mars 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 30 juin 2010
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
représentée par Eric Van Hoof, Associé



FINASUCRE s.a.

Avenue Herrmann-Debroux 40-42
BE-1160 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 672 02 22
www.finasucre.com

SOCIÉTÉS

GROUPE SUCRIER s.a.

Siège social : Chaussée de la Sucrierie 1
BE-7643 Fontenoy – Belgique

Siège de Bruxelles :
Avenue Herrmann-Debroux 40-42
BE-1160 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 672 02 22
www.groupesucrier.be

ISCAL SUGAR s.a.

Siège social : Usine de Fontenoy
Chaussée de la Sucrierie 1
BE-7643 Fontenoy – Belgique
Tél. +32 (0)69 87 17 11
Fax +32 (0)69 44 44 16

Unité de conditionnement et de stockage
Route d'Hacquegnies 2
BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal – Belgique
Tél. +32 (0)69 87 50 23
Fax +32 (0)69 87 50 24
www.iscalsugar.com

SPECIALITY SUGARS s.a.

Parc Initialis
Boulevard Initialis 5
BE-7000 Mons - Belgique
Tél +32 (0)65 39 49 40
Fax +32 (0)65 39 49 49

ISCAL SUGAR b.v.

Zuiveringweg 14
NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas
Tél +31 320 25 43 44
Fax +31 320 25 26 12
www.iscalsugar.nl

CIE SUCRIERE scarl

BP 10 Kwilu-Ngongo (Bas-Congo)
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 661 19 21

SOCAGRIM sprl

Building BCDC
Kinshasa (Gombe)
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 661 19 21

GALACTIC s.a.

Service commercial – Marketing :
Chaussée de Saint Job 12
BE-1180 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 332 14 00
Fax +32 (0)2 332 16 11

Usine : Place d'Escanaffles 23
BE-7760 Escanaffles – Belgique
Tél. +32 (0)69 45 49 21
Fax +32 (0)69 45 49 26
www.lactic.com

FUTERRO s.a.

Place d'Escanaffles 23
BE-7760 Escanaffles – Belgique
Tél. +32 (0)69 45 22 76
Fax +32 (0)69 45 22 97

GALACTIC Incorporated

West Silver Spring Drive 2700
53209 Milwaukee – Etats-Unis
Tél. +1 414 462 1990
Fax +1 414 462 2070
www.lactic-us.com

ANHUI BBKA & GALACTIC LACTIC ACID COMPANY LIMITED (B&G)

Daqing Road 73 – Bengbu
233010 Anhui – Chine
Tél. +86 552 20 81 288
Fax +86 552 20 81 299
www.bg.lactic.com

BUNDABERG SUGAR Ltd

4 Gavin Street – Bundaberg
Queensland 4670 – Australie
Tél. +61 (0)7 41 50 85 00
Fax +61 (0)7 41 50 85 22

155 Wharf Street – Brisbane
Queensland 4000 – Australie
Tél. +61 (0)7 38 35 84 00
www.bundysugar.com.au

BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS Ltd

4 Gavin street – Bundaberg
Queensland 4670 – Australie
Tél. +61 (0)7 41 50 87 00
Fax +61 (0)7 41 50 87 11
www.bfel.com.au